VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Améliorée

DANS LES

PREMIER, QUATRIEME ET SEPTIEME DISTRICTS.

Maison en bois à deux étages
2028 rue Félicité.

Cottage seul,
2016 rue Félicité.

Maison en bois à deux étages
2022 rue Félicité.

Cottage double
2020 et 2022 rue Saratoga.

Cottage seul
2024 rue Saratoga.

Cottage seul
1725 rue Short.

Entrepôt
742 rue Fulton.

Deux lots vacants
Encoignure des rues Joséphine et Saratoga.

Lot vacant
rue St André près de la rue S Remparts.

Vente en partage
dans l'affaire de
Thomas McEvoy vs Joseph McEvoy et als.

A l'Encan — Conditions faciles.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur.—Bureau No 143 rue Carondelet. — Le MARDI, 4 Janvier 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune entre les rues St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, jugement rendu le 17 août 1897, et signé le 26 août 1897, No du Dossier 53,261, dans l'affaire de Thomas McEvoy vs Joseph McEvoy et als, pour un partage, à l'encan, il sera vendu—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, les rues S Franklin, St. André et S Remparts, désigné par le No 11 qui mesure 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face au Chemin Félicité, 35 pieds 9 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 103 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne de côté vers le lot No 10, et 102 pieds 8 pouces et 3 lignes sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant environ huit chambres, bains, cabinets, etc, désigné par le No 2028.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le même ilet et district que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite, désigné par le No 10 et mesurant 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Félicité, 35 pieds 9 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 104 pieds 5 pouces et 6 lignes sur le côté près de la rue Rempart, et 103 pieds 7 pouces et 1 ligne sur l'autre côté qui le divise du lot No 11.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages avec hangar et écurie dans le fond, connu comme le No 2022 rue Félicité.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite et désigné par le No 75; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Félicité, 30 pieds 2 lignes de largeur dans le fond, 104 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur le côté qui le divise du lot No 10 et 105 pieds 2 pouces et 1 ligne sur l'autre côté vers la rue Remparts.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois ayant 7 chambres et corridor et connu comme No 2016 Félicité.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus dernièrement décrite et désigné par No 9, le dit lot mesurant 34 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue St-André, 34 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 108 pieds 1 pouce et 3 lignes sur le côté vers la rue Remparts et 10.. pieds 11 pouces et 5 lignes vers la rue Franklin.

Les améliorations consistent en une écurie en bois ayant douze stalles.

5° Deux certaines portions de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Saratoga, Joséphine, Sud Remparts et St-André, et désignée par les lettres A et B.

Le lot A forme l'encoignure des rues Joséphine et Saratoga et mesure 63 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Joséphine et Saratoga.

Le lot B touche au lot A dans le fond et est subdivisé en deux lots connus comme lots 1 et 2. Lot No 1 mesure 16 pieds 10 pouces et 1 ligne de face à la rue Saratoga sur une profondeur de 94 pieds 8 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un cottage seul en bois contenant quatre chambres, hangar, et connu par le No 2024 rue Saratoga.

Le lot No 2 mesurant 33 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Saratoga sur une profondeur de 94 pieds 8 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, avec 3 chambres et hangar de chaque côté et connu comme les Nos 2020 et 2022 rue Saratoga.

6° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Front, Notre Dame et Julia, lesquels dits lots mesurent chacun 24 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Fulton, la même façade à la rue Front, sur une profondeur de 122 pieds, 3 pouces, et 122 pieds 5 pouces et 5 lignes pour le lot 3, et 122 pieds 4 pouces et 5 lignes et 122 pieds 6 pouces et 2 lignes pour le lot 4.

Les améliorations consistent en un entrepôt connu comme le No 742 rue Fulton

7° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville (Carrollton), dans l'ilet borné par les rues Washington (maintenant Fern), Septième maintenant Hickory), Short et Green, et désignés par les Nos 16 et 17, lesquels dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds, entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant quatre chambres et citernes et connu comme le No 1725 rue Short. Les mesures sont toutes plus ou moins en mesure américaine.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance en un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1897 seront faites au prorata. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.
28 nov—28—déc 12 19 26—jan 2 3 4

PAR D. E. MORPHY, AUCTION AND COMMISSION CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une Epicerie.

No 54,988—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

Jno. J. Maher vs ses créanciers.

En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, sous la date du 29 novembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le SAMEDI 4 décembre 1897, à 11 heures A. M., au magasin situé coin des rues Erato et Constance—

Le contenu entier du dit magasin consistant en Epiceries assorties, vins, liqueurs, balances, coffre-fort, etc.

Conditions—Comptant.
EDWARD RANQUETAT, Encanteur.
30 nov—30—déc 1 2 3 4

A VENDRE ou louer bon marché, comptant ou paiements mensuels, cottage double, deux chambres, 6 de chaque côté. Nos 2031, 2033 rue Rousseau, entre Adèle et Josephine. Adresser 1039 rue Royale.
28 nov—1 sem

A VENDRE — La Boulangerie Chrétien, bien achalandée, 8 barils de farine par jour, s'adresser No 1283 Bourbon.
28 nov 1m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée du Troisième District Formant l'encoignure des rues Espagne et Solidelle, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Joséphine et Mandeville

Charles H. Crowley vs Firmin Daffré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,748—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 décembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet No 67, maintenant ilet No 881, borné par les rues Espagne, Mandeville Joséphine et Solidelle et mesurant, plus ou moins, trente deux pieds de face à la rue Espagne par cent vingt pieds de profondeur et de face à la rue Solidelle, le dit lot formant l'encoignure des rues Espagne et Solidelle.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
6 nov—6 12 19 26—dec 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens de l'acquéreur précédent qui ne s'est pas conformé à l'adjudication qui lui a été faite le 23 septembre 1897, après demande faite, d'une propriété améliorée du Cinquième District.

Portant le No 1342 rue Madison (et le lot vacant adjoignant) entre les rues Socrates et Lapeyrouse.

John D. Wiechmann vs Matthew Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,198—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St.Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 décembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre situées dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 218, borné par les rues Madison, Socrate, Monroe et Lapeyrouse, désignés par les lettres H et I, sur un plan dressé par C. U. Lewis, députe voyer de ville, en date du 28 juillet 1891, et annexé à un acte passé pardevant Geo W. Dearing, notaire, le cinquième jour de septembre 1891; les dits lots forment partie et sont pris du lot double original No cinq, d'après le plan de L. H. Pilié de 1860 le dit lot double numéro cinq maintenant étant désignés comme lots neuf et dix sur le roll d'assessement de la ville. Lot H forme l'encoignure des rues Madison et Socrate et mesure trente et un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Madison sur cent six pieds six pouces et sept lignes de profondeur et de face à la rue Socrate. Lot I mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Madison sur une profondeur entre lignes parallèles de cent six pieds six pouces et sept lignes, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Théo. Cotonio, Avocat du Plaignant.
5 nov—5 6 12 19 26—déc 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Troisième District connu comme No 1457 rue Derbigny, entre les rues Kerlerec et Columbus.

Chas J. Theard vs Vve Vincent Roux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,750—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 décembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges, et servitudes qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Kerlerec et Columbus, lequel lot de terre est désigné par la lettre "A" sur un plan fait par P. A. D'Hemecourt daté le 12 Février 1884 et lequel est annexé à un acte de vente de propriété par Mme Jos Simon Aleix, à veuve Paul Roux, passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire le 8 mars 1884. Le dit lot de terre mesure vingt quatre pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Derbigny, sur cent pieds de profondeur sur le côté vers la rue Kerlerec, Soixante sept pied sur une première profondeur sur la ligne du Lot "B" auquel point la dite propriété retrecit de quatre pouces, et a une seconde profondeur de trente-trois pieds et vingt quatre pieds onze pouces et six lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 nov—12 13 19 26—3 10 16 déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de shérif d'un grand assortiment de chaussures, Chaussures pour hommes et dames, Pantoufles, Bottes, etc.. Etant le contenu, installations, etc., d'un Magasin de Chaussures; Aussi Bail et droit d'occupation.

William Becker Leather Co. vs Jonas Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,777.—En vertu d'un ordre de vente daté le 23 novembre 1897 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés, LUNDI le 6 décembre 1897 à 10:30 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 1011 rue du Canal, entre les rues Remparts et Bourgogne.

I. Le contenu, installations, stock de marchandises, etc., contenus dans le magasin de Souliers sur ledit local, d'après l'inventaire enregistré.

II. Le terme non expiré du bail du rez de chaussée No 1011 rue du Canal entre les rues Remparts et Bourgogne: ledit bail expirant le 30 septembre 1898, et le loyer étant à $77.50 par mois, payable mensuellement. Et dans le cas où le dit bail ne serait pas vendu, alors il sera offert.

III.—Le droit d'occuper le dit local à partir de la date de vente jusqu'au 30 sept. 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Sheidt et Schreiber, avocats des plaignants.
24 nov—24 29—3 6 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Annie E. Hand, épouse de John J. Finn.

No 54,649 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

LOTS DE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT A L'ENCAN, MERCREDI, 15 DECEMBRE 1897,

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN et LESSEPS ALEXANDRE A. LESSEPS—Encanteur, bureau No 230 Passage de la Bourse le MERCREDI, 15 DECEMBRE 1897; à midi, à la

BOURSE D'ENCAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS NO 717 RUE COMMUNE Entre les rues Carondelet et St-Charles.

En vertu et conformément à un ordre de l'HONORABLE GEO. H. THEARD, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'HONORABLE T. C. W. ELLIS, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en vacances, daté et signé le 10 novembre 1897, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques pour le compte de la susdite succession les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues CANAL, GASQUET (maintenant AVENUE CLEVELAND), CLARK et GENOIS, et désignés par les numéros un et deux, mesurant chacun trente pieds dix pouces de face à la rue du CANAL sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles; Lot No 1 formant l'encoignure sud ouest des rues CANAL ET CLARK.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication

Acte de vente au frais de l'acquéreur, pardevant JULES F. MEUNIER, notaire,
12 nov—12 18 25—dec 2 9 12 15

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT.

UN JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 617 et 619 rue S. Johnson

Entre Poydras et Perdido, A L'ENCAN, JEUDI 30 DECEMBRE 1897

Dans l'affaire de la Succession d'Ernest Brisco et épouse.

No 54,669—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI le 30 décembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à deux ordres de Cour séparés, les deux rendus et signés le 26 novembre 1897 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues S. Johnson, Poydras, Perdido et S. Galvez et désigné comme lot No 22 dudit ilet et mesurant 29 pieds 3 pouces et une ligne de face à la rue S. Johnson sur une profondeur de 132 pieds, 3 pouces et 5 lignes

Les améliorations consistent d'un joli cottage double portant les Nos 617 et 619 rue S. Johnson et ayant quatre chambres de chaque côté et est maintenant loué à $10 par côté.

Conditions—Comptant — L'acquéreur assumera toutes les taxes de 1897 en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 nov—28—déc 5 12 19 26 30

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur dans le premier district.

Nos 2107 et 2109 rue Palmyre, entre Johnson et Galvez.

Eureka Homestead Society vs Edna Mott, mineure.

Nos 54,549 et 54,519—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions D et E.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau 627 rue Poydras.—Il sera vendu à l'encan MARDI, 4 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un premier jugement de partage rendu le 1er octobre 1897 et signé le 7 octobre 1897 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, le — jour d'octobre 1897, in re Eureka Homestead Society vs Edna Mott, No 54,549, le second jugement rendu et signé par l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, rendu et signé le 19 novembre 1897, dans l'affaire de la succession de Joseph Mott, No 54,519, approuvant et homologuant l'assemblée de famille qui a été tenue le 18 novembre 1897, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le Numéro municipal 521, borné par les rues Sud Galvez, Palmyre Gasquet ou Jackson (maintenant avenue Cleveland) et Johnson, désigné par le No 24 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté le 11 mars 1857, et déposé en l'étude de M. Gernon, notaire.

Le dit lot mesurant vingt six pieds quatre lignes de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans garantie par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt; toutes les clauses usuelles; un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 nov—28 30 déc 5 12 19 26—jan 2

Succession de Henry Brink.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,979—Division E—Attendu que J. D. Coleman Jr, Esq., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Brink, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
27 nov—27 30—déc 6

Succession de Marie E. Naudon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,876—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Clark, tuteur de la mineure Marie E. Naudon, décédée, dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
27 nov—27 30- 6 déc

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif de plus de $5,000 de Cuirs, etc, Contenu et installation et stock d'un grand magasin de cuirs et accessoires pour souliers

CONSISTANT EN UN

Grand stock de valeur et bien choisi de Cuirs, etc., Veau Russe Black Seal, Kangaroo, Russias, Carribean, Black Enamel, Patent Calt Basket, Vici en couleur, Veau Ox. Blood, Tannés, Dongola Peau de mouton, Cuir verni, Heels Gore, Chevilles en cuivre, Clous en cuivre et en acier, Fil de fer, Facings, Fils, Crochets, Papier Emery, Top pieces, Encres, Welt, Doublures, etc, 3300 paires D 69 semelles, et beaucoup d'autres articles appartenant à ce genre de commerce.

M. J. Drucker vs M. Johnson et al.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 54,591 — En vertu d'un ordre de vente daté du 29 nov. 1897, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI 15 décembre 1897, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

En mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un grand lot de Cuirs assortis, fins, accessoires, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
Rice & Montgomery, avocat pour le plaignant
3 déc—3 4 7 11 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Second District, sur la rue des Ursulines, entre les rues Broad et Dorgenois, l'arrière rue étant St. Philippe.

Veuve Jos Bourdette vs Alexander Mutti.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,666—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 342, borné par les rues Ursulines, St. Philippe, Dorgenois et Broad, désigné par le No 17, sur un plan de John F. Braun, daté le 12 janvier 1885 et mesurant trente et un pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ursulines par cent quarante-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
3 dec—3 10 17 24 31—jan 6

PAR HECKER & SMITH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

JOLI COTTAGE SEUL.

No 2231 rue Amélia.

Mlle Nellie Smith Robinson vs John Robinson, son époux.

No 53,243.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker encanteur.—Bureau, 334 rue Carondelet—Le JEUDI, 23 décembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629-31 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 8 novembre 1897 et signé le 15 novembre 1897 par l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée; il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Amélia, Liberté et St David, lequel lot est désigné par le No 8 et mesurant trente et un pieds quatre pouces de face sur la rue Foucher, trente pieds deux pouces et six lignes de face sur la rue Amélia par la profondeur suivante: sur les lignes de côté s'étendant de la rue Foucher à la rue Amélia, à savoir; cent six pieds huit pouces et une ligne sur la ligne de division du dit lot et du lot No 7; cent quatre pieds onze pouces et trois lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Liberté séparant le dit lot du lot No 9.

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à un an, également divisée en deux billets, garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et déposer 20 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur passé pardevant Theo. G. Spitsfaden, notaire.
21 nov—21 28—déc 5 12 19 23

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage rue Kerlerec, près Dauphine.

Succession de Mme L. M. McDonnell.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 4 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 2 décembre 1897, in re succession de Mme L. M. McDonnell (No 54,468 du Dossier) il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc. qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, anciennement Histoire, Dauphine, anciennement Grands Hommes, Bourgogne, anciennement Craps et Bourbon, anciennement Bagatelle, désigné comme lot No 3 et mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Kerlerec, 95 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dauphine, 63 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bourgogne et 39 pieds 8 pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations, connues comme les Nos 923 et 925 rue Kerlerec, consistent en un bon cottage, aisément subdivisé en demeures doubles, cuisines dans le fond, citernes, hangars, etc. Excellente localité, rue pavée en briques vitrifiées près des lignes électriques, écoles, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en paiements égaux à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèques et lien et privilège du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897—Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. J. Legardeur, Notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent à la vente.
3 déc—3 4 5 12 19 26—jan 4

Succession de Wm. M. Abbott.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,018—Division B — Attendu que Mme Nathalie Abbott, née Schmittle, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'Administration dans la succession de feu Wm M. Abbott, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
3 déc—3 7 11

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil, —D'une Grande Quantité de— Propriétés de Valeur Situées dans le Premier District de cette Ville,

Avec toutes les Bâtisses et Améliorations, etc., et toutes les Machines, Bouilloires, Machineries, etc. Le tout Constituant la Fabrique entière de la "Orleans Manufacturing and Lumber Co."

A des Conditions de Vente Faciles et sans Evaluation.

—Dans l'Affaire de—

Frits Jahncke vs Orleans Manufacturing and Lumber Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,944—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Douze certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julia (anciennement Florida Landing), Willow, Clara et Cypress désignés comme lots Nos un à cinq sur un plan de G. A. De Armas, voyer, déposé dans le bureau de H. B. Cénas, ancien notaire; Six à Dix sur un plan de Pilié et DePouilly en date du 28 novembre 1865 déposé dans l'étude de C. E. Girardy & Cie., et par les Nos 301 à 311 sur un plan de R. Delafield déposé en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire, lots Nos un à dix mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Julie et chacun ayant une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, excepté le numéro un qui a une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Lot No 10 formant l'encoignure des rues Julie et Willow et lot No 1 formant l'encoignure des rues Julie et Clara Lot No 301 mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Willow sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et lot No 311 a vingt-cinq pieds de face à la rue Clara sur cent vingt-cinq pieds de profondeur.

Etant la même propriété qui a été acquise par l'hypothécaire par achat de la Teutonia Insurance Company par un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 1er jour d'août 1888, dûment enregistré dans le bureau des transcrits livre 130, folio 145.

2° Un certain lot de terre, situé dans les même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné comme comme lot No deux cent-deux sur un plan dressé par R. Delafield, voyer, en mars 1832, et déposé pour référence dans le bureau de G. R. Stringer, ancien notaire; le dit lot mesure conformément au dit plan, vingt-cinq pieds de face sur la rue Willow par cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles Etant la même propriété acquise par le dit hypothécaire par achat de James Skelly, par un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 10 d'août 1888, dûment enregistré dans le Bureau des Transcrits, Livre 128 folio 427.

3° Deux certains lots de terre, situés dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignés comme lots Nos 309 et 310 sur un plan fait par Geo H. Grandjean, député-voyer de ville en date du 5 mars 1891, annexé à l'acte ci-dessous passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 9 avril 1891 et mesurant ensemble cinquante pieds de face à la rue Clara, la même largeur dans le fond sur cent vingt-cinq pieds, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles; étant la même propriété acquise par le dit hypothécaire, par achat de Jas. P. V. Staats, par un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 9 avril 1891, dûment enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 136, folio 535.

4° Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et ilet que les propriétés ci-dessus désigné par la lettre C. sur un plan fait par Sidney G. De l'Isle, voyer, le 3 juillet 1890, un devis duquel est annexé à l'acte ci-dessous passé pardevant Jas Simeon, notaire, en août 1890 et mesurant conformément au dit plan trente et un pieds trois pouces de face à la rue Cypress, par une profondeur de soixante deux pieds trois pouces entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, avec l'usage perpétuel d'une allée de chaque côté de trois pieds de largeur, ouvrant sur la rue Cypress.

Etant la même propriété acquise par le dit Hypothécaire par achat de Mary D. Bradley par un acte passé pardevant James Simeon, notaire le 20 août 1890, dûment enregistré dans le Bureau des Transcrits Livre 137 folio 133.

5° Trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julia, Magnolia, Clara et Cypress, désignés comme lots Nos 276, 277 et 278 sur un plan dressé par R. Delafield, daté en mars 1832 déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, conformément auquel les dits lots Nos 266 et 277 mesurent ensemble cinquante pieds de face à la rue Julia (anciennement Florida Landing) sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et le dit lot No 278 mesure vingt-cinq pieds de face à la dite rue Julia sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et face à la rue Clara, le dit lot formant l'encoignure des rues Julia et Clara.

Etant la propriété acquise par le dit hypothécaire par achat de John B. Meyers, par acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 19 novembre 1888, dûment enregistré dans le bureau des transcrits livre 130, folio 242.

6° Deux certains lots de terre, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Willow Claiborne et Lafayette, désignés par les Nos un et deux sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 3 janvier 1845, et déposé dans le bureau de A. Chiapella, ancien notaire, conformément auquel dit plan les dits lots mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le lot No Un formant l'encoignure des rues Willow et Cypress; les dites mesures étant toutes plus ou moins; étant la même propriété acquise par ledit hypothécaire par achat des héritiers de Charles F. Thielemann par acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 7 janvier 188—, dûment enregistré dans le Bureau des Transcrits, Livre 130, folio 274.

7° Cinq certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 425, borné par le Nouveau Canal, et les rues Euphrosine, Clara et Willow, désignés par les Nos un deux, trois, sept et huit, dans le dit ilet; lesquels dits lots mesurent comme suit, à savoir—

Le lot No Un forme l'encoignure du nouveau canal et de la rue Clara et mesure Trente-deux pieds de face au nouveau canal sur une profondeur de cent treize pieds sur un côté et cent quinze pieds sur l'autre côté; lot Deux, mesure Trente deux pieds sur le nouveau canal, sur une profondeur de cent treize pieds sur un côté et cent quinze pieds de l'autre côté; lot No Deux mesure Trente deux pieds de face au nouveau canal sur une profondeur de cent quinze pieds sur un côté et cent dix-neuf pieds sur l'autre côté.

Lot No Trois mesure trente-et-un pieds de face au Nouveau Canal sur une profondeur de cent dix-neuf pieds; lots Nos Sept et Huit mesurent ensemble soixante quatre pieds de face sur le Nouveau Canal sur une profondeur de cent trente-quatre pieds et formant l'encoignure du Nouveau Canal et de la rue Willow.

Etant la propriété acquise par le dit Hypothéquaire par achat de Simpson et Vizard par acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 3 Février 1890 dûment enregistré dans le Bureau des Transcrits Livre,— folio —

8° Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Willow (anciennement Martin) Clara, Euphrosine et le nouveau chemin coquillé, désigné comme lots Nos quatre, cinq et six de l'ilet No 15, sur un plan dressé par Geo T Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845 et déposé pour référence en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, lesquels dits lots se joignent et mesurent comme suit, à savoir—

Chacun des dits lots mesure trente et un pieds, sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente et un pieds dix pouces et deux lignes de face au nouveau chemin coquillé par les profondeurs suivantes, à savoir—

Lot No Quatre a cent vingt-trois pieds deux pouces et six lignes sur la ligne du lot No Trois et cent vingt-six pieds dix pouces et une ligne sur la ligne du lot No Trois et cent vingt six pieds dix pouces et une ligne sur la ligne du lot No Cinq. Lot No Cinq a cent vingt-six pieds dix pouces et une ligne sur la ligne du lot No Quatre et cent trente pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne le divisant du lot No Six; lot No Six a cent trente pieds, cinq pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No Cinq et cent trente-quatre pieds et sept lignes de profondeur sur l'autre ligne le séparant du lot No Sept.

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.

FONDÉE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

Trois Editions distinctes:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

DERNIERES NOUVELLES LOCALES

—ET—

ETRANGERES.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

—DE LA—

PRESSE ASSOCIEE

—ET—

Dépêches Spéciales.

Etant la même propriété acquise par ledit hypothéquaire par achat de R. B. Mitchell par un acte passé pardevant T. Kirchner, ancien notaire, le 24 août 1889, dûment enregistré au Bureau des Transcrits, Livre —, folio —.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur toutes les propriétés décrites ci-dessus et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent.

9° Toutes les machines, bouilloires et toutes les autres dépendances du moulin et fabrique de ladite compagnie sur lesdits lieux ensemble avec les dépendances, comprenant l'entière fabrique de ladite compagnie.

Les propriétés ci-dessus décrite étant hypothéquées par le défendant, par acte passé par devant Jeff. C. Wenck, notaire, le 10 décembre 1894, pour garantir le paiement de 100 bons de $500 chaque en date du 10 décembre 1894 et dûs le 1er janvier 1905, avec 6 0|0 par an d'intérêt à partir du 1er janvier 1895 payable semi-annuellement et représenté par des coupons attachés au dits bons; et desquels bons, dix de $500 chacun sont tenus par le plaignant, qui dans le dit procès est enforcé par le paiement de 10 coupons d'intérêt de $15 chacun dûs le 1er juillet 1897, attachés aux dits 10 bons respectivement, lesdits coupons intérêt passés dûs se montent en tout à $150, par conséquent d'après la loi, les dites propriétés seront vendus sous les conditions suivantes à savoir

I—L'acquéreur, en dehors de son enchère, devra payer comptant le coût et charges du procès et de la vente, ensemble avec $10 de coûts de la copie de l'acte et les Taxes de la Ville et de l'Etat dues sur les dites propriétés s'il y en a, ainsi que cinq pour cent d'honoraires d'avocats sur les dits 10 bons de $500 chacun, tenus par le plaignant et sur les dits coupons d'intérêt en litige, soit en tout $5,150.00.

II—L'acquéreur après le paiement des dites charges, taxes et honoraires d'avocats, à payer en due proportion sur le principal des 100 bons de $500 chacun et des coupons d'intérêts passés dûs et à devenir dûs attachés aux dits bons, la réclamation du plaignant se montant à $150 était pour les coupons intérêts passés dûs, et dûs le 1er juillet 1897 attachés aux dits bons hypothécaires tenus par le dit plaignant.

III—L'acquéreur gardant en ses mains en dehors du prix d'adjudication, et jusqu'à ce point assumera en due proportion au principal et les intérêts le paiement du principal des dits bons de $500 chacun, dûs le 1er janvier 1905, et les divers coupons d'intérêt de $15.00 chacun attachés aux dits bons respectivement et représentent l'intérêt semi-annuel au taux de 6 0|0 par an sur es dits bons, desquels coupons la série suivante tombant due le 1er janvier 1898 et ainsi assumera la dite proportion en paiements des 90 coupons d'intérêt de $15 chacun attachés respectivement à chacun des 90 bons d'hypothèque pas tenus par le plaignant; les dits coupons représentant l'intérêt semi-annuel dû le 1er juillet 1897.

L'acquéreur assumera toutes les obligations, etc., contenues dans l'hypothèque originelle, passée pardevant Jeff. C. Wenck, notaire le 10 décembre 1894, enregistré au Bureau des Hypothèques de cette paroisse, dans le Livre 518, au folio, 625.

IV—Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats du plaignant.
4 déc—4 10 17 24 31—jan 6

ATTENTION!

Méfiez-vous des PIRATES et des FILOUS parmi les soit-disants d'annonces. La fièvre jaune ne les a pas tous tués. Il faut les tenir à distance. A propos, l'avez-vous déjà commandé? Si non, pourquoi! Le "Directory" (Bottin) de Soards complet pour la Nouvelle-Orléans, année 1898, sera prêt à être livré aux souscripteurs vers le 10 février, prix $6. Transmettez vos ordres par carte postale. Le Guide des affaires pour 1898, prix $1, révisé et augmenté, sera publié vers la même époque. Ainsi, envoyez vos commandes promptement, adressées "Soards' Directory office," 606 place Commerciale.
21 nov—3sem

Avis aux créanciers de la New Orleans Brewing Association.

Vous êtes par le présent avisé que le troisième dividende ordonné par la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans sera payé aux bureaux du Receveur, No 528 rue du Camp, le et après le vendredi 3 décembre 1897.
A. G. RICKS,
Receveur.
2 déc—3t

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 4 DECEMBRE 1897.

Haut du fleuve—ELECTRA, à 12 m
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 12 m
Plaquemine—WHISPER, à 12 m
Bayou Sara—ST-JOHN, à 5 p m
Rivière Rouge—W. T. SCOVELL, à 5 p m
The Bends—T. P. LEATHERS, à 5 p m
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 p m

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom	Destination	Mouillage
Albano	Brême	Gretna
Aransas	Havane	Alger
Avala	Brême	4e dist. 48
Beranguer del Grande Barcelone et	Gênes	4e dist. 43
Blue Cross	Rotterdam	Louis.ave
Birchter	Dunkerque	Westwego
Burgundia	Marseille	Gretna
Clinton	....	Alger
Caldy	Anvers	Chalmette
Costa Rican	Liverpool	Louis.ave
Cuban	Liverpool	Westwego
Drumgarth	Brême	1er dist. 21
Eastern Prince	Anvers	rue 3e
El Mar	New York	Alger
El Paso	New York	Alger
Elderslie	Havre	Louis.ave
Europa	Gênes	rue 6e
Flaxman	Havre	1er dist. 29
Gaditano	Liverpool	4e dist. 45
George Dumois	Bocas del Toro	1er dist. 20
Helvetia	Hambourg	1er dist. 27
Ider	Brême	Westwego
Iran	Havre	4e dist. 48
Italian Prince	Havre et Newcastle	rue 3e
Jos. Oteri, Jr	Bocas del Toro	1er dist. 13
Kinsale	Continent	Louis.ave
Louisiana	New York	2e dist. 8
Louisiana	Copenhague	Chalmette
Monarch	En réparation	Point
Moorish Prince	Gênes	1er dist. 13
Merrimac	Liverpool	Westwego
Montpelier	Rotterdam	Chalmette
Musician	Liverpool	Gretna
North Gwalia	Anvers	Westwego
Pendarvis	....	Southport
S Oteri	Honduras	1er dist. 15
S Pizzati	Honduras	1er dist. 15
Stanley Hall	Brême	Chalmette
Sir Richard Grenville	Rotterdam	Westwego
Sydmonton	Continent	Louis.ave
Teutonia	Rotterdam	Louis ave
Tregenna	Rouen	Southport
Valhalla	Marseille	Gretna
Vimeria	Manchester	1er dist. 27
Wanderer	Honduras	3e dist. 30
Whitney	Havane	Alger
Wooler	Havre	1er dist. 31
	NAVIRES.	
Rosa Alegret	Barcelone	rue 8e
	BARQUES.	
Agnes	Portugal	1er dist. 23
Nanny	Oporto	rue 5e
	GOELETTES.	
Susie M Plummer	....	Gretna
Wm J Lermond	Baltimore	1er dist. 26

Succession du Dr Eugène Robsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,213—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Armand Bossa, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Henry Chiapella, avocat de la succession.
27 nov—27 30—déc 6